

Groupe Scolaire Louis Rouzay - Montbizot - Année scolaire 2018-2019

Procès-Verbal du 1^{er} conseil d'école - Mardi 16 octobre 2018

Sont présents :

L'équipe enseignante :

M. BIGOT Olivier, , Mme CABEAU Céline, Mme COLLAS Emilie, Mme CHARPENTIER Bérengère, Mme GALLET Amandine, Mme JAVANAUD Anne-Claire, Mme JEANDEL Audrey, Mme MATHONEAU Karine, Mr PARIS Jean-Philippe, Mme POISSON Séverinne, Mme TRICOIRE Valia.

La municipalité :

M. BESNIER Alain, Mme GUYON Stéphanie, Mme SOUDEE Pascale.

Les représentants de parents d'élèves :

Mme CHEREAU Coraline, Mme BRUNET Stéphanie, Mr PIERRE Yohann, Mr TRAVERS Maxime, Mme OLIVIER Béatrice, Mme BEAURY Nadine, Mme PEAN Marion, Mme GRUDE Cécile.

Le personnel communal :

Mme CHEVALLIER Florence, Mme LUCAS Isabelle, Mme PIERSON Christine, Mme LESOURD Nelly.

Sont excusés :

Mme COLLAS Emilie, Mme BOINET Pauline et Mme COTTIN Charlotte.

Remerciements

Denis Froger pour son aide et les parents présents qui marquent par leur engagement leur appartenance à la communauté éducative (44,89 % de participation en 2017 et 45,02 % en 2018, nous devons réfléchir à essayer d'augmenter ce taux).

Présentation du RASED par Madame Boutruche

Les enseignants adressent une demande d'aide, les parents peuvent aussi faire la demande. Il est composé d'une psychologue scolaire Mme Martinier et de 2 maîtresse E à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissage) elles peuvent aider les élèves à mettre en place des procédures plus efficaces et les aider à retrouver leur confiance en soi.

Elles peuvent intervenir en classe ou en petit groupe.

Il y a 2 maîtresses à dominante relationnelle à mi-temps sur le secteur, elles travaillent sur la confiance en soi et le désir d'apprendre.

Effectifs

230 élèves

Répartition par niveau 2018-2019

CYCLE I	89	CYCLE III	54
PS	25	CM1	28
MS	32	CM2	26
GS	32		
CYCLE II	87		
CP	28	Total	230
CE1	26		
CE2	33		

Lecture et approbation du règlement intérieur de l'école de Montbizot :

- Il est décidé de procéder à la modification suivante :
changement de l'année scolaire, adoption des nouveaux horaires.

Thème fédérateur de l'année : Pyjama

Nous continuerons à participer aux rencontres sportives organisées par l'éducation nationale.

Plan bibliothèque

Le livre reste un support prioritaire pour l'apprentissage de la lecture, il y a une volonté de développer notre bibliothèque d'école.

Nous avons décidé d'utiliser la bibliothèque de Sainte Jamme (30 livres/classe par période). Des classes se déplaceront lors d'animation organisées par la bibliothèque.

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture le ministère de l'E.N lance un plan d'équipement pluriannuel. L'école peut bénéficier de plus ou moins 1500 € .Nous avons complété un projet pédagogique, la mairie s'est engagée à hauteur de 1000 € pour cette année, l'intercommunalité qui sera utilisatrice propose une aide aux alentours de 1500€ et l'association de parents d'élèves nous aidera en fonction des besoins pour l'achat de mobilier et de livres.

L'association Lire et faire lire intervient dans l'école grâce à Mme Dominique Graux qui intervient dans les classes de Mme Charpentier et Mr Paris pour lire des albums.

Lecture plaisir Mr Bigot, Mme Poisson et Mme Javanaud : prendre du temps pour lire, certains en sont déjà à plusieurs livres lus pendant ce moment.

Plan ENIR

Le numérique est un outil important, pour cela l'état et la commune à hauteur de 50 % chacun, proposent un financement pour équiper l'école ; nous nous dirigeons vers un achat de vidéoprojecteurs interactifs et ordinateurs adaptés (aux alentours de 12 000€).

Nous verrons comment nous pourrions présenter ces outils et leur utilisation dans la classe.

Utilisation du numérique

Avec la RGPD nous devons être vigilants avec l'utilisation des données sur internet, stockage des données sur stocad, médiacad, utilisation des mails pro.

E-primo est un espace numérique de travail qui vise à fournir à tous les membres de la communauté éducative, un point d'accès unique à un ensemble de services numériques, en rapport avec leurs activités, accessible en tout temps et tout lieu depuis n'importe quel terminal relié à l'Internet. Il sera proposé aux CM2, il coûte 1,50 € par élève et il est demandé un engagement de 4 ans.

Travaux

Isolation thermique et toiture de l'ancienne école, changement des fenêtres, peintures extérieures, chauffage du bâtiment récent (150 000 € HT dont 60 % d'aides) Les travaux de la cantine ont pris du retard, fin prévue peut-être en décembre ou janvier 2019.

L'APEM propose de financer un marquage au sol et l'achat d'objets roulants pour la maternelle nous verrons à ce moment le stockage de ces engins.

Liaison école collège

3 réunions sont prévues : le but est de permettre un lien entre l'école primaire et le collège, nous devons nous référer au socle commun des connaissances des compétences et de culture qui concerne la scolarité des élèves de la maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Journée du 16 décembre les CM2 iront au collège (3 activités sont prévues, maths, lecture et tournoi de hand arbitré par les sixièmes, un stage enseignants professeurs des écoles/ professeurs de collège est prévu il sera dirigé par une formatrice académique et Mme Gillard inspectrice, il y aura une journée en classe et la traditionnelle porte ouverte en mars.

Evaluations C.P/C.E1

Les évaluations des acquis des élèves répondent à trois objectifs :

fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques
doter les "pilotes de proximité" - recteurs, DASEN, IA-IPR, IEN, chefs d'établissement -
d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative
disposer d'indicateurs permettant de **mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif** (évolutions temporelles et comparaisons internationales)

On ne vise pas le 100 %, le niveau des évaluations est supérieur aux attentes de cette période de C.P.

Projets de classes

Nous allons travailler sur le thème fédérateur à partir de novembre 2018.

Cotisation volontaire 8+2

Il est proposé une cotisation volontaire de 10 € par élève.

Questions des parents/mairie

Y a-t-il des enseignants formés aux gestes de premiers secours Si non, est-ce prévu ?

Bien que cette formation ne soit pas obligatoire, certains enseignants le sont.

Formation du personnel enseignant et non enseignant sur la conduite à tenir en cas d'incendie et l'entraînement à la manœuvre des moyens de secours.

La commission de sécurité a souligné le fait que les enseignants ne soient pas formés sur la conduite à tenir en cas d'incendie et l'entraînement à la manœuvre des moyens de secours. Il est vrai que la sécurité des bâtiments est de la responsabilité de la mairie et les enseignants dépendent de l'éducation nationale. La mairie enverra un courrier à l'inspection départementale.

Calendrier sécurité/sûreté

Nous avons réalisé un exercice incendie le 25/09, nous devons réaliser un exercice alerte intrusion avant le 15 novembre.

Il n'y a pas de préau en maternelle

Il n'y a pas de demande spécifique et ce n'est pas prioritaire.

Pourquoi les portes sont fermées pile à la sonnerie et les enfants d'une classe sortis avant la fin de l'école (16h25) ?

Les portes sont fermées pour des raisons de sécurité et nous ouvrons en général les portes du hall entre 16h25 et 16h30 pour permettre une bonne fluidité des départs, les portes des classes sont ouvertes après.

Que font maintenant les enfants le midi ? Certains font des activités, d'autres non, est-ce par classe ou volontariat ?

Des activités sont proposées : cuisine, activités manuelles, sport. Les élèves sont volontaires et doivent s'engager à terminer.

A quelles heures ont lieu les récréations du matin et de l'après-midi ? S'effectuent-elles par section ou tous les maternelles ensemble ? Quel est le nombre d'adultes lors de ces récréations ?

Les élèves de maternelles sont dans leur cour sous la responsabilité de 2 enseignants de 10h00 à 10h30 et de

14h50 à 14h20 (cela concerne aussi les élèves de G.S de la classe de Mme Mathoneau).Le matin les élèves de cycle 2 : 10h00 à 10h15 et 15h00 à 15h15 et les élèves de cycle 3 de 10h15 à 10h30 et de 15h00 à 15h15 sous la responsabilité de 2 enseignants.

Jusqu'en quelle classe les enfants peuvent-ils se reposer l'après-midi? Pour les petites sections, comment se déroule la sieste? Y-a-t-il un adulte de présent dans le dortoir? Les siestes se déroulent-elles par classe ou les 2 classes de petites section ensemble?

La sieste se déroule dans un dortoir surveillé par 2 adultes, il y a 35 enfants, ils sont couchés après le repas et sont levés à leur réveil.

Pour des raisons de sécurité il est demandé de ne pas aller dans le couloir conduisant à la classe de Mme Tricoire avec des poussettes, n'y a-t-il pas d'autres solutions ?

Nous devons tous être vigilants et respecter les règles de sécurité, cela demande des efforts à tous et nous sommes conscient que cela peut poser problème, je tiens à remercier les personnes qui font cet effort, Mme Guyon rappelle qu'il n'est pas possible d'ouvrir l'autre porte du couloir car nous sommes toujours en plan vigipirate et nous ne pouvons pas multiplier les entrées possibles. Il est proposé de voir avec le RAMPE (relais assistante maternelles petite enfance) pour trouver une solution, il est rappelé que dans d'autres écoles les poussettes restent à l'extérieur des bâtiments.

Dates des prochains conseils d'école :

Mardi 19 mars

Lundi 4 juin